

## LE MOT DU MAIRE



Chères Précysoises, chers précysois

En mars dernier à l'occasion des élections municipales, vous avez choisi d'accorder votre confiance à une partie de l'équipe sortante, complétée par de nouveaux élus bien impliqués dans la vie de notre commune. Je vous remercie chaleureusement. Je n'oublierai pas et je salue les conseillers qui ont œuvré lors de la dernière mandature. Je souhaite que notre nouveau conseil puisse se montrer aussi performant. Quelles que soient nos convictions, le seul critère qui nous anime est le bien-être de nos habitants et la qualité de vie dans notre village.

La mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) instaurés par la loi PEILLON a nécessité quelques heures de concertation avec les enseignants, les parents et les membres du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Jussy Le Chaudrier, Garigny, Précy. La volonté de réussir de tous est évidente, il s'agit de l'avenir de nos enfants. Les moyens financiers, matériels et humains avec du personnel qualifié nous posent quelques problèmes dans notre milieu rural, ce ne sera pas sans incidence sur les finances communales.

Notre salle des fêtes est en cours de finition. Le décès brutal de Monsieur TESSIOT, architecte et le dépôt de bilan d'une entreprise nous obligent à repousser sa réception qui était prévue en septembre. Dès que nous pourrons l'utiliser, je souhaite que des activités manuelles, intellectuelles, sportives, festives s'y déroulent dans le but de nous rassembler, de partager, d'échanger, de se retrouver. Je compte beaucoup sur le milieu associatif pour que cette salle des fêtes soit occupée le plus possible.

Un programme pluriannuel de réfection de nos routes communales sera engagé dès cette année.

Le site internet <http://mairie.precy18140.free.fr> de la mairie est mis à jour régulièrement. Vous trouverez des informations sur la vie de notre village et des renseignements qui pourraient vous être utiles.

La communauté de communes Berry Loire Vauvise en est à sa deuxième année d'existence. Suite aux dernières élections, une équipe de 29 membres a été constituée pour 6 ans : un nouveau président a été élu en son sein, Monsieur Jean-Luc CHARACHE, Maire de Sancergues. Des projets sont en cours, nous espérons qu'ils se concrétiseront, la mutualisation permet d'avoir plus de moyens pour des projets plus conséquents qu'une commune seule ne pourrait financer.

Le travail ne manque pas, je peux m'appuyer sur une équipe municipale motivée et compétente pour aboutir durant cette mandature aux projets dont nous sommes porteurs.

Bien à vous

Joël VIGNEL